

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Tendances des besoins des entreprises en matière d'équipement de protection individuelle depuis mai 2021

par Patrick Ndolo

Date de diffusion : le 18 octobre 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Les tendances des besoins des entreprises en matière d'équipement de protection individuelle depuis mai 2021

par Patrick Ndolo

Au début de la pandémie de COVID-19, on a observé une demande sans précédent d'équipement de protection individuelle (EPI), ce qui a donné lieu à des incertitudes, à l'échelle mondiale, quant à l'approvisionnement et aux stocks. À mesure que les provinces du pays continuent de s'adapter à des lignes directrices changeantes en matière de santé publique, la disponibilité de l'EPI demeure importante pour que les entreprises puissent fonctionner en toute sécurité conformément aux lignes directrices concernant la COVID-19. L'Enquête sur l'équipement de protection individuelle (EEPI) brosse un portrait de la demande et de l'offre d'EPI au Canada. Cet article examine l'évolution de la demande et de l'offre d'EPI chez les entreprises du secteur privé au moyen des données de l'EEPI d'août 2021.

La demande d'EPI chez les entreprises qui en avaient besoin ou qui s'attendaient à en avoir besoin est demeurée inchangée en août. En fait, mis à part une diminution de 5,5 points de pourcentage en mai 2021, la demande d'EPI a été stable depuis décembre 2020. Un plus grand nombre d'entreprises (23,1 %) se sont déclarées préoccupées par les pénuries d'EPI essentiel en août par rapport à mai 2021, quand 19,6 % des entreprises avaient des préoccupations relatives à une pénurie. La plupart des attentes en matière de pénurie ont été exprimées par des entreprises du secteur de l'enseignement. Cela contraste avec les résultats de mai 2021, lorsque les entreprises du secteur de la santé et de l'assistance sociale venaient en tête pour ce qui est des attentes de pénurie.

Les besoins des entreprises en matière d'équipement de protection individuelle n'ont pas changé en août

Un peu plus des trois cinquièmes (60,5 %) des entreprises exerçant leurs activités dans les provinces et les territoires ont indiqué qu'elles avaient besoin ou s'attendaient à avoir besoin d'EPI pour fonctionner en respectant les lignes directrices de santé publique liées à la COVID-19.

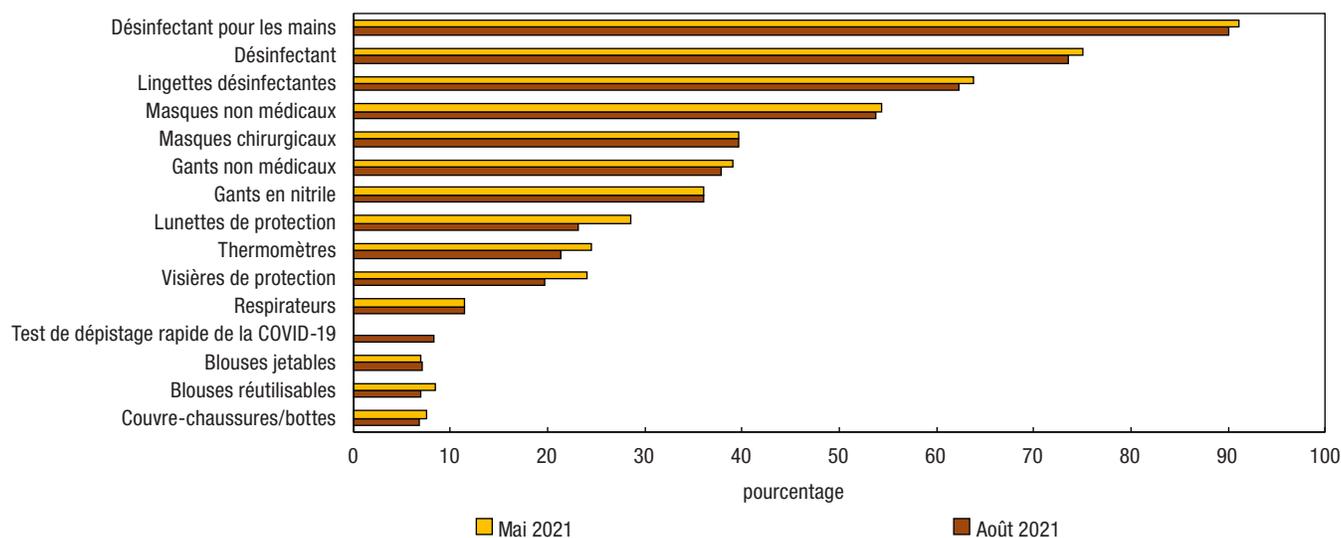
À l'instar de mai 2021, la demande d'EPI était la plus forte parmi les entreprises du secteur des services. Les entreprises des services d'enseignement (91,7 %) et des services d'hébergement et de restauration (87,0 %) ont affiché la demande la plus élevée, tandis que les entreprises des services professionnels, scientifiques et techniques (39,2 %) et de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (34,9 %) ont affiché la demande la plus faible en EPI.

En août 2021, près de 7 entreprises sur 10 (68,6 %) qui avaient indiqué qu'elles avaient besoin d'EPI pour fonctionner nécessitaient au moins 4 des 15 types d'EPI couverts par cette enquête^{1,2}. La répartition des articles d'EPI les plus demandés par les entreprises est demeurée relativement inchangée par rapport à mai 2021. Les articles d'EPI qui sont liés au nettoyage et à la désinfection des surfaces, ainsi que des masques et des gants continuent d'être les plus demandés par les entreprises (voir le graphique 1).

1. Ils comprennent : trousse de tests de dépistage rapide de la COVID-19, désinfectant, lingettes désinfectantes, blouses jetables, lunettes de protection, visières de protection, désinfectant pour les mains, gants en nitrile, gants non médicaux, masques non médicaux, respirateurs, blouses réutilisables, couvre-chaussures ou couvre-bottes, masques chirurgicaux et thermomètres.
2. Les résultats obtenus en mai 2021 ne sont pas directement comparables à ceux de l'enquête d'août 2021 en raison de l'inclusion des trousse de tests de dépistage rapide de la COVID-19.



Graphique 1
Produits d'équipement de protection individuelle demandés par les entreprises



Note : Chaque barre indique la proportion d'EPI les plus demandés par les entreprises.
Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement de protection individuelle, mai 2021, août 2021.

L'inquiétude des entreprises relativement à l'équipement de protection individuelle augmente en août

Presque le quart (23,1 %) des entreprises ayant déclaré avoir besoin d'au moins un type d'EPI pour exercer leurs activités conformément aux lignes directrices de santé publique craignaient de manquer d'EPI au cours des trois prochains mois³. Cela représente une augmentation de 3,5 points de pourcentage par rapport à mai 2021.

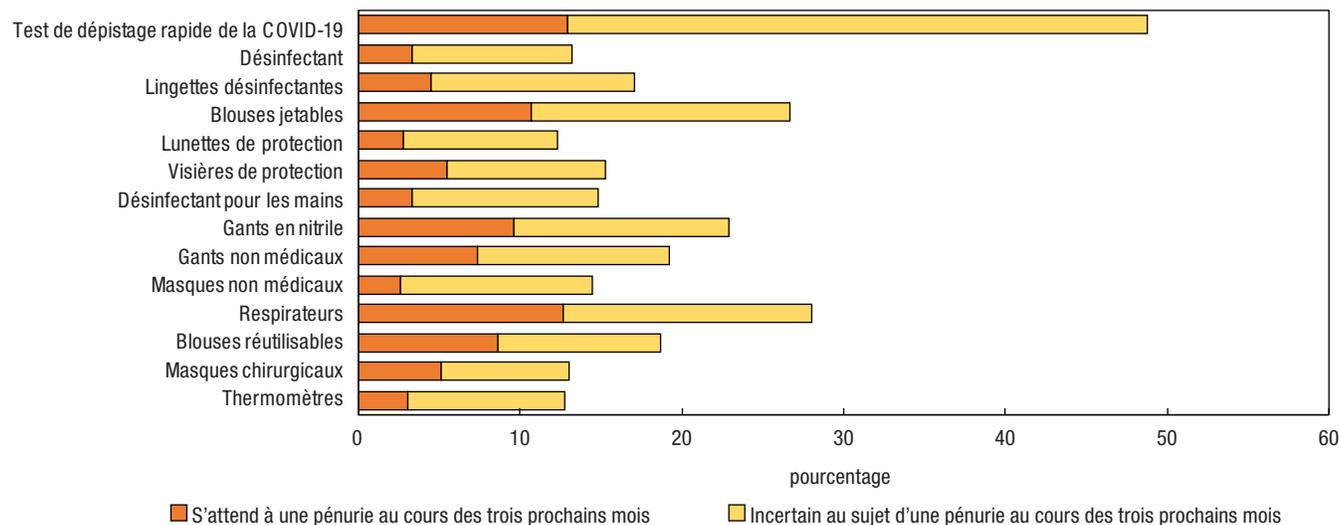
Les préoccupations concernant les possibles pénuries d'EPI nécessaire varient selon le secteur et le type d'EPI. Les entreprises des services d'enseignement (24,2 %) étaient plus susceptibles de s'attendre à une pénurie d'EPI dont elles ont besoin que les entreprises du secteur du commerce de détail (3,6 %). Parmi les différents types d'EPI dont les entreprises ont besoin, les préoccupations en matière de pénurie étaient plus prononcées pour ce qui est des trousse de tests de dépistage rapide de la COVID-19 (48,8 %), des respirateurs (28,0 %) et des blouses jetables (26,7 %) (voir le graphique 2).

3. Certaines entreprises ont indiqué s'attendre à une pénurie de certains types d'EPI et ont aussi indiqué ne pas savoir si elles connaîtront une pénurie pour d'autres types d'EPI. Ces entreprises ont été désignées comme s'attendant à manquer d'EPI.



Graphique 2

Préoccupations des entreprises relatives à une pénurie pour l'équipement de protection individuelle



Note : Les valeurs pour les couvre-chaussures/bottes ont été supprimées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement de protection individuelle, août 2021.

Il est peu probable que la majorité des entreprises utilisent et adoptent les tests de dépistage rapide de la COVID-19

Plus des quatre cinquièmes (81,7 %) des entreprises qui avaient des employés travaillant sur place en août 2021 ont déclaré ne pas avoir utilisé de trousse de tests de dépistage rapide de la COVID-19 pour vérifier si leurs employés sur place étaient infectés par la COVID-19. Parmi le vingtième des entreprises (4,5 %) qui effectuaient ces tests, en moyenne un peu plus des sept dixièmes (71,0 %) des employés étaient testés en employant des tests de dépistage rapide de la COVID-19⁴.

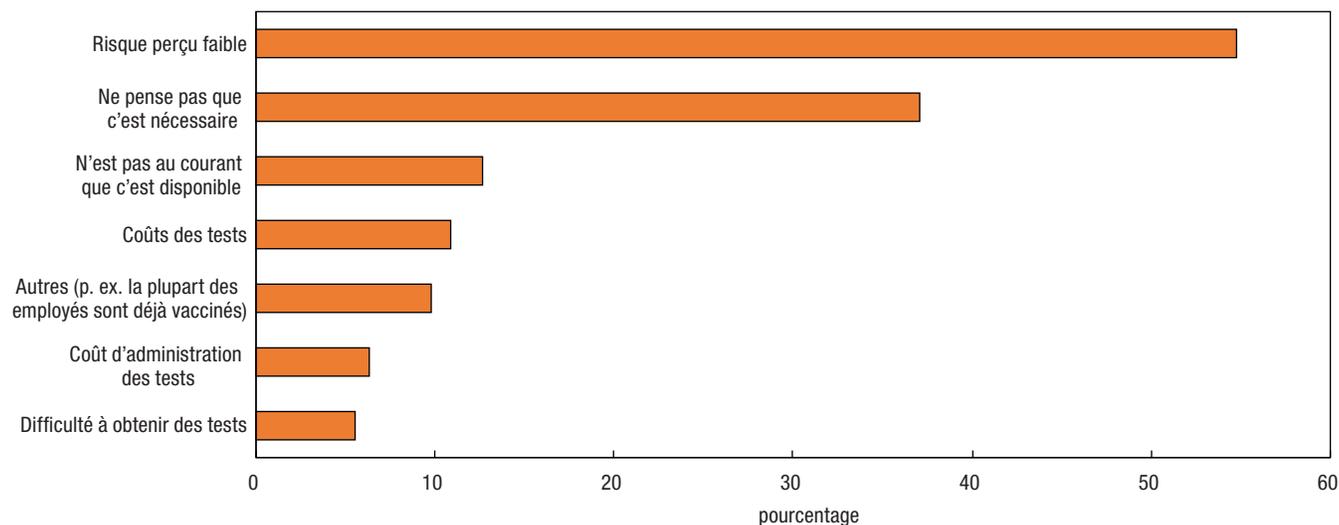
Les résultats de l'EEPI d'août 2021 montrent que, dans les trois prochains mois, près de 7 entreprises sur 10 (68,5 %) ne prévoient pas mettre en œuvre des tests de dépistage rapide de la COVID-19 pour vérifier la présence de la COVID-19 chez leurs employés sur place. Le faible niveau de risque perçu (54,8 %) et l'absence de nécessité pour les tests de dépistage rapide de la COVID-19 (37,1 %) comptaient parmi les raisons fournies par les entreprises pour ne pas prévoir adopter des trousse de tests de dépistage rapide de la COVID-19 au cours des trois prochains mois (voir le graphique 3).

4. Un peu plus d'un dixième (13,7 %) des entreprises qui avaient des employés sur place ont indiqué que l'utilisation de trousse de tests de dépistage rapide de la COVID-19 n'était pas applicable à leur entreprise.



Graphique 3

Raisons citées par les entreprises qui ne prévoient pas adopter l'utilisation des trousse de tests de dépistage rapide de la COVID-19



Note : Chaque barre présente la proportion des entreprises qui ont sélectionné chaque raison comme prétexte de ne pas avoir de plan d'utiliser de trousse de tests de dépistage rapide de la COVID-19 au cours des trois prochains mois.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement de protection individuelle, août 2021.

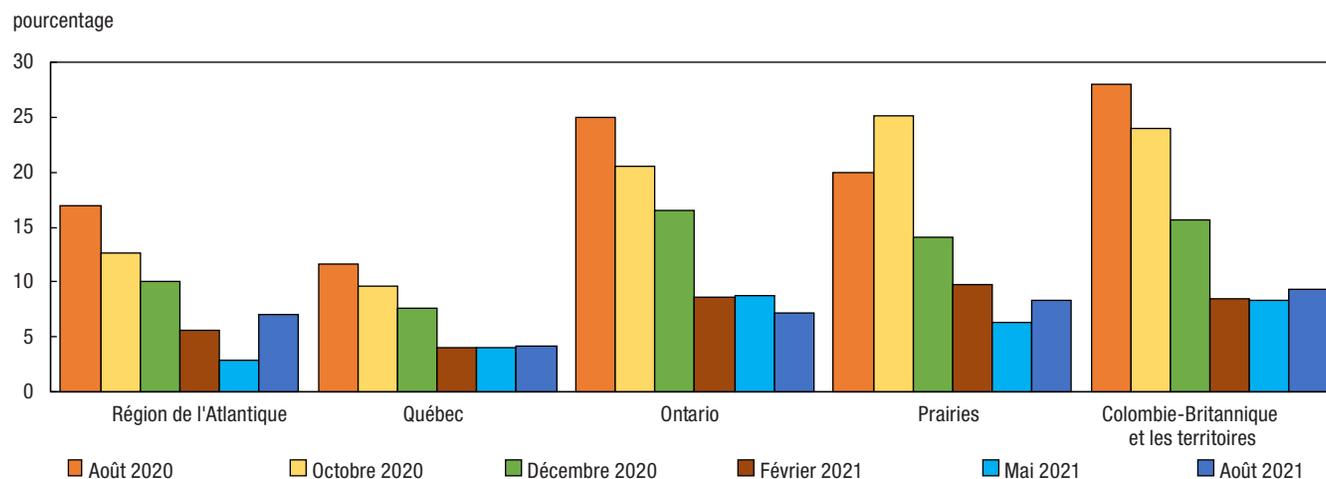
Les attentes en matière de pénurie d'équipement de protection individuelle ainsi que la demande pour ceux-ci sont semblables en août et elles varient d'une province à l'autre

Les attentes en matière de pénurie d'EPI nécessaire aux entreprises dans l'ensemble des provinces sont beaucoup plus faibles à l'heure actuelle qu'à la même période l'an dernier. Toutefois, les entreprises sont plus susceptibles de s'attendre à des pénuries pour n'importe quel type d'EPI dont elles ont besoin au cours des trois prochains mois qu'en mai 2021. Une augmentation de la préoccupation générale à l'égard des pénuries a été signalée dans toutes les régions, sauf l'Ontario (voir le graphique 4).

La répartition de la demande d'EPI entre les entreprises dans l'ensemble des provinces en août 2021 est en grande partie conforme aux résultats de l'EEPI de mai 2021. Les entreprises de la Colombie-Britannique et des territoires (64,5 %) continuent d'afficher la plus forte demande d'EPI. Elles sont suivies par les entreprises de l'Ontario (63,3 %). Les entreprises du Québec (55,6 %) et de la région de l'Atlantique (55,8 %) affichent la demande la plus faible en matière d'EPI.



Graphique 4
Proportion d'entreprises qui s'attendent à une pénurie d'au moins un type d'EPI



Note : Chaque barre indique la proportion d'entreprises qui s'attendent à une pénurie au cours des trois prochains mois d'au moins un type d'EPI dont elles ont besoin, parmi les entreprises ayant besoin d'EPI.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement de protection individuelle, août 2020, octobre 2020, décembre 2020, février 2021, mai 2021 et août 2021.

La proportion des entreprises qui participent à la fabrication ou à la distribution d'équipement de protection individuelle augmente légèrement

En août 2021, un peu plus du vingtième (5,4 %) des entreprises dans les secteurs de la fabrication, du commerce de détail et du commerce de gros ont participé à la fabrication ou à la distribution d'équipement de protection individuelle. Cela représente une augmentation de 0,8 point de pourcentage par rapport à 4,6 % en mai 2021.

Sources de données

Les données de cette analyse proviennent de l'EEPI pour août 2021. Cette enquête à participation volontaire vise à recueillir des renseignements sur l'approvisionnement, la demande, l'utilisation et les stocks d'EPI des entreprises du secteur privé. Ces données sont également utilisées pour permettre au gouvernement fédéral de modéliser l'utilisation et les stocks d'EPI au Canada et de prévoir les pénuries potentielles de ces articles. L'échantillon utilisé pour le cycle d'août comprenait 5 509 entreprises exerçant leurs activités au Canada.